



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/284

Attribution de subventions pour la Fête des Lumières 2020 - Approbation de conventions

Cabinet du Maire

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme GOUST Victoire

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINÉ, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/284 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA FETE DES LUMIERES 2020 - APPROBATION DE CONVENTIONS (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES EVENEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1999, la Fête des Lumières propose pendant plusieurs nuits autour du 8 décembre des rendez-vous artistiques et gratuits dans l'espace public, ainsi qu'une œuvre lumière autour du lumignon.

Concepteurs lumière, équipes artistiques, institutions culturelles, associations socioculturelles, habitants, proposent ainsi pendant la durée de la Fête une programmation riche et variée avec des installations lumineuses, plastiques, interactives et des spectacles poétiques.

En 2019, dans un contexte de sécurité renforcée, la Fête des Lumières s'est déroulée sur un périmètre situé en centre-ville étendu à une partie du Vieux Lyon et au Parc de la Tête d'Or. Ainsi, plus de 40 sites ont été investis dans ce périmètre, avec des projets variés représentant un véritable panorama de la création lumière : projections vidéos, mises en lumière architecturales, objets lumineux insolites, installations et expérimentations diverses etc.

Pour l'édition 2020, dans le contexte de la crise sanitaire et de son évolution, la Ville de Lyon a travaillé à une formule repensée et adaptée de la Fête des Lumières, impliquant le déplacement de certaines installations dans quelques parcs dont la typologie est propice à la présentation distanciée des œuvres, à la création de circuits de déambulation, à la gestion maîtrisée de l'accès et des flux.

Si la Fête des Lumières devait être annulée en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, les associations porteuses pourront tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés à l'occasion de leurs projets, sur présentation de justificatifs.

La volonté d'accompagner la jeune création et de développer une véritable « filière lumière » pour développer les jeunes talents, reste intacte et plus que jamais renouvelée, autour de projets esthétiques, conviviaux et festifs. La programmation en subvention s'appuie sur la base des fondamentaux :

- création(s) lumière(s) qui peuvent être originale(s) ;
- variété du travail lumière avec une approche ciblée sur les objets, installations, mises en lumière architecturales et projections ;
- projets contemplatifs ou participatifs avec le public ;
- projets surprenants, poétiques, ludiques (détournements de matériaux ou de l'espace public) ;
- projets d'expérimentations lumières en lien avec de l'innovation technique ou technologique ;

- ouverture sur des métiers, techniques, univers variés (éclairage, conception lumière, arts plastiques, design, scénographie etc.).

A travers ces manifestations, les objectifs sont :

- d'offrir une programmation artistique de qualité pendant les quatre soirs de la Fête des Lumières ;
- de mettre en valeur plusieurs sites de la ville ;
- de transformer l'espace public par une intervention artistique lumineuse ;
- de favoriser la convivialité, et la rencontre entre les habitants, les artistes et les œuvres.

En plus la programmation artistique présentée ci-après, la Ville de Lyon souhaite également apporter une dimension caritative à la Fête des Lumières avec l'opération « Les Lumignons du Cœur » qui permet aux lyonnais et aux visiteurs de s'approprier la fête en étant au cœur du dispositif.

Pour l'édition 2020, c'est l'association les Petits Frères des Pauvres qui sera mise à l'honneur grâce à l'opération « Les Lumignons du cœur ».

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies.

C'est en 1953, huit ans après Paris, que l'association les Petits Frères des Pauvres s'est constituée en une Fraternité à Lyon, le 8 décembre, première implantation en province.

Aux côtés des 12 autres Fraternités régionales, elle compte 1 600 bénévoles et 34 salariés qui accompagnent, dans une relation fraternelle, plus de 1 500 personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves. En leur consacrant un peu de leur temps libre, les bénévoles les aident à retrouver une estime de soi, de meilleures conditions de vie et une place parmi nous tous en créant avec elles une relation privilégiée. Non confessionnelle et apolitique, elle accueille toute personne désireuse d'œuvrer concrètement pour une société plus fraternelle rassemblant toutes les générations et intégrant les plus défavorisés.

L'opération « Les Lumignons du cœur » consistera à réaliser une scénographie lumineuse durant la Fête des Lumières au bénéfice de l'association les Petits Frères des Pauvres. Les Lumignons du Cœur se dérouleront cette année dans la roseraie du parc de la Tête d'Or. L'opération permet de placer le lumignon, symbole du 8 décembre, au cœur de la Fête des Lumières. Le public est invité à participer à la mise en valeur de ce site par la mise en place d'un lumignon via l'intervention des bénévoles de l'association.

En cette année particulière liée à la crise du Covid-19, l'organisation est adaptée aux mesures sanitaires. Le nombre de bénévoles intervenants sur le site, en particulier pour la phase de montage, a été réduit et les durées d'intervention allongées.

En parallèle à cette action, la Ville de Lyon autorise l'association à sensibiliser le public aux problèmes liés à ses actions et à collecter des dons, notamment par la vente de lumignons dont l'intégralité des bénéfices servira à des actions de solidarité portées par l'association les Petits Frères des Pauvres. Le public participera ainsi à une action de générosité collective.

Les projets présentés dans le tableau ci-dessous ont ainsi été retenus pour leur pertinence et leur adéquation avec les orientations et les objectifs de la Fête des Lumières. Ils viennent compléter la liste des projets retenus par délibération du Conseil municipal n° 2020/211 du 28 septembre 2020.

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Budget demandé
<p>Les Petits Frères des Pauvres (Fraternité régionale Auvergne-Rhône Alpes)</p>	<p>Les Lumignons du cœur Depuis 2005, la Fête des Lumières met à l'honneur une association ou une fondation caritative dans différents domaines d'intervention, par la vente de lumignons et la réalisation d'une installation durant le festival. Cette année, l'association les Petits Frères des Pauvres luttant contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies, sera bénéficiaire de cette opération. Pour cette édition, la Roseraie du Parc de Tête d'Or brillera de 60 000 lumignons allumés chaque soir, accompagnés de l'installation de 70 bouquets de fleurs de lumière et de lumignons, pour un total de plus de 2 000 objets. Une mise en lumière paysagère viendra mettre en valeur le site.</p>	<p>5 au 8 décembre</p>	<p>Roseraie du Parc de la Tête d'Or Lyon 6</p>	<p>63 000 euros</p>
<p>LABEL AT</p>	<p>Arch'tefact - Ondine Levoy, Laure Montigneaux, Alice Barrau, Constance Laffon-Bach, Kenza Degni, Emma Clapot, Héloïse Charon</p> <p>Arch'tefact est une installation son et lumière au cœur du cloître du lycée de la Martinière. Inspirée de l'architecture du cloître, cette installation est un labyrinthe holographique au sein de laquelle le public est invité à déambuler librement. Grillagées, les arches ont des allures de ruines et rappellent le caractère éternel et intemporel de l'architecture antique.</p>	<p>5 au 8 décembre</p>	<p>Cour de La Martinière-Diderot Lyon 1</p>	<p>10 000 euros</p>
<p>Plateforme de la jeune création franco-allemande</p>	<p>Out of the box Au cœur d'un parcours d'installations lumière interactives sous forme de boîtes, imaginées et réalisées par des étudiants de Lyon (Lycée Branly), Leipzig (HTWK) et Bucarest (CINETic), de jeunes danseurs proposeront une performance dansée, chorégraphiée par Natacha Paquignon.</p>	<p>5 au 8 décembre</p>	<p>Fondation Bullukian Lyon 2</p>	<p>3 000 euros</p>

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Budget demandé
PLUME L'ART	Vegetal'lum Par une scénographie végétale lumière, Erik Barry propose une mise en relief du patrimoine naturel existant du Parc de la Tête d'Or. Dès l'entrée du parc, en passant par les sous-bois jusqu'à la bordure du lac et du kiosque, Vegetal'lum crée un véritable univers poétique et féérique. Des sculptures végétales lumineuses composées de nids, de fleurs, d'essaims ou encore de lucioles et de plantes phosphorescentes ponctuent le parcours.	5 au 8 décembre	Parc de la Tête d'Or	16 700 euros

A travers ces manifestations, les associations répondent aux objectifs poursuivis par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête des Lumières : elles allient le travail autour de la lumière, à une interactivité avec les Lyonnais et les touristes et offrent ainsi gratuitement au grand public une programmation artistique de qualité dans un cadre convivial.

Vu lesdites conventions ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/211 du 28 septembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil **des 1^{er}, 2^e et 6^e arrondissements** ;

Où l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

DELIBERE

- 1- La programmation de la Fête des Lumières 2020 figurant dans le tableau ci-dessus et l'attribution des subventions consécutives, sont approuvées.
- 2- Les conventions susvisées sont approuvées.
- 3- La dépense correspondante, soit 92 700 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 024, nature 6574.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET